

L'accord n'ayant pu se réaliser sur aucune des questions de fond inscrites à l'ordre du jour alors que la session extraordinaire en arrivait à ses dernières étapes, une discussion quelque peu méditative s'est engagée au sujet des résultats qu'il fallait attendre de l'UNSSOD III. Le président pakistanais du Comité plénier, M. Ahmad, a donné un ton positif et réaliste au débat en décrivant la session extraordinaire comme un processus devant fournir une orientation pour l'avenir. L'ambassadeur Roche, au nom du Canada, a exhorté les délégations à faire fond sur les progrès récemment effectués en matière de limitation des armements et de désarmement, à ne pas nier les points d'accord et à s'élever au-dessus de leurs divergences pour s'efforcer d'enregistrer un consensus. Tandis que de nombreux autres participants insistaient également sur la nécessité de s'appuyer sur les progrès déjà réalisés, certains ont davantage mis l'accent sur le fait que l'UNSSOD III devait étudier toutes les questions et tenir compte aussi bien des divergences légitimes que des points d'accord - signifiant ainsi qu'il serait difficile de parvenir à un consensus dans le peu de temps encore disponible.

Le Comité plénier s'est réuni de nouveau le 22 juin, brièvement, afin de recevoir le "document informel" du président qui suggérait aux délégations une formulation de document de clôture. Malgré certaines difficultés, le Canada et de nombreux autres pays se sont félicités de son ton pragmatique et équilibré. Le président a ensuite dirigé des discussions informelles entre deux douzaines de pays choisis (y compris le Canada), au cours desquelles de nombreuses modifications ont été proposées. Plutôt que de s'efforcer de parvenir au consensus, nombre de délégations se sont au contraire attachées à faire valoir leur position.

La réunion suivante du Comité plénier n'a eu lieu que pendant la dernière matinée de la session extraordinaire, dans une atmosphère de souci croissant quant aux perspectives de succès. Une version révisée du document du président a été distribuée. Dans la soirée, constatant que d'importantes parties du document provisoire n'étaient toujours pas agréées et qu'il était évident que le consensus ne pourrait être réalisé, le président a levé la séance informelle du Comité plénier et, à 20 h, a réuni un petit groupe d'"amis de la présidence", dont faisait partie le Canada, pour de nouvelles consultations. Celles-ci se sont poursuivies dans la nuit jusqu'à près de 3 h.